



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Don du sang

Question écrite n° 57327

Texte de la question

M Maurice Briand signale à M le ministre de la santé et de l'action humanitaire la baisse sensible du nombre des donneurs de sang consécutive aux campagnes de presse dont a fait l'objet la transfusion sanguine en France. En conséquence, il lui demande quels moyens sont envisagés afin de relancer le don volontaire et gratuit du sang et de restaurer la confiance dans les centres de transfusion sanguine.

Texte de la réponse

Reponse. - Si les récents événements intervenus dans le champ de la transfusion sanguine ont entraîné une baisse des dons de sang bénévoles, celle-ci est restée limitée et ne s'est pas traduite par une insuffisance quelconque puisque l'ensemble des besoins a été couvert. Les organisations représentatives des donneurs de sang bénévoles et plus particulièrement la Fédération française des donneurs de sang bénévoles ont décidé de lancer dès cette année une vaste campagne d'information et de sensibilisation publique sur le don de sang. Cette initiative, qui a reçu l'aval et le soutien actif des pouvoirs publics, permettra de retrouver un potentiel de donneurs stable et d'assurer dans des conditions optimales de sécurité l'autosuffisance transfusionnelle en France. Le ministre de la santé et de l'action humanitaire a, par ailleurs, engagé une réforme importante du dispositif transfusionnel français. Cette réforme permettra de restaurer pleinement la confiance tant des patients qui doivent savoir qu'ils bénéficient de garanties sanitaires les plus élevées que des donneurs qui sont en droit de connaître l'usage qui est fait de leur sang.

Données clés

Auteur : [M. Briand Maurice](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57327

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : santé et action humanitaire

Ministère attributaire : santé et action humanitaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 1992, page 2024